

**COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES****Séance du vendredi 15 décembre 2023**


---

Date convocation : 11 décembre 2023	<i>quinze décembre deux mille vingt-trois, à 20h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUYEYROL</i>
Membres en exercice : 10	<b>Présent(e)s :</b> Jean-Claude AUBERLET, Corentin CAPELIER, Lisa CLARY, Robert DEMOLIN, Rémy MONET, François ROUYEYROL, Patrick ROY
Présents : 7	
Votants : 9	<b>Absent(e)s et représenté(e)s :</b> Charles ALDROVANDI représenté par Rémy MONET, Isabelle BENOIT représentée par Robert DEMOLIN
Pour : 7	
Contre : 2	<b>Excusé(e)s :</b> Fanny JACQUART
Abstentions : 0	<b>Absent(e)s :</b> <b>Secrétaire de séance :</b> Jean-Claude AUBERLET

---

**Objet:** Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du vendredi 15 décembre 2023

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du vendredi 1er décembre 2023,  
Le Conseil municipal après en avoir délibéré à la majorité,  
Adopte le procès-verbal de la séance du vendredi 1er décembre 2023 , ci-joint en annexe.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.  
Le Maire,

Acte rendu exécutoire après dépôt en S/Préfecture le <u>19/12/2023</u> et publié ou notifié
--

François Rouveyrol

*François Rouveyrol*

